

- L'Observatoire vous invite pour l'Opéra !

La Société Française de Médecine Générale (SFMG) est une des deux structures en médecine générale agréée par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP). Le dispositif OPERA « Améliorer sa Pratique par l'Evaluation de la Réalité Observée » permet à tous les médecins membres de l'Observatoire de la Médecine Générale (OMG) d'évaluer leur pratique grâce à leur participation à l'Observatoire, en comparant leur activité à celle de leurs confrères. Cette démarche, mise en place depuis la publication des données de l'observatoire sur le Web (<http://omg.sfm.org>) sera renforcée par la mise en place d'indicateurs correspondants à des référentiels de l'HAS (dossier médical, ...).

La valorisation du travail bénévole des médecins investigateurs de l'OMG par une validation de l'obligation légale d'évaluation des pratiques professionnelles est un des services rendus par l'OMG à ses investigateurs.

Matériel, Méthode et déroulé :

S'appuyer sur la capacité de l'OMG à produire et analyser les données médicales recueillies par les médecins du réseau pour vous proposer un outil EPP. Le schéma général est le suivant, et nombreux d'entre vous y participent déjà :

- 1 – Le médecin recueille en continu et en réel, pendant ses consultations, les informations qu'il juge utile à son activité de soin et de prévention dans son dossier médical informatisé.
- 2 – Il fait périodiquement une extraction de ses données, qu'il adresse à la SFMG.
- 3 - La SFMG intègre, valide et analyse les données transmises.
- 4 - Chaque trimestre, le médecin reçoit par Internet un tableau de bord de l'évolution des indicateurs de qualité retenus par la SFMG pour l'EPP. Pour chaque indicateur observé est fourni le résultat du médecin, celui du groupe et la position par rapport au score attendu.
- 5 - Les références et recommandations scientifiques concernant ces indicateurs (HAS, AFSSAPS, etc) sont adressées aux médecins de façon personnalisée, en fonction des résultats de chacun.
- 6 - Le suivi trimestriel permet au médecin d'observer les changements progressifs de comportement.
- 7 - En cas de non modification dans le temps, une formation adaptée aux besoins est proposée au médecin.

Les thèmes étudiés sont regroupés en 4 catégories :

- Evaluation de la tenue du dossier médical : *Audit permanent*
- Evaluation de la démarche diagnostique : *Audits thématiques*
- Evaluation de la démarche décisionnelle : *Audits thématiques*
- Evaluation de la sécurité de la prescription : *Audit permanent*

La SFMG a pour objectif d'augmenter le nombre de médecins participant à l'OMG pour atteindre 1000 médecins investigateurs en 2007 permettant ainsi une meilleure représentativité du réseau et une régionalisation des données.

Merci à tous.

- Zoom sur l'informatique

Plateforme de téléchargement : un nouveau canal de distribution

A partir du site de la SFMG, vous pouvez télécharger les documents et outils mis à votre disposition comme le nouvel extracteur Easyprat, le e-DRC et bientôt d'autres outils comme l'extracteur Mégabaze, le e-DPIO (module informatique pour le dépistage des principaux cancers). Une des conditions préalables est de s'identifier en inscrivant son nom et son code pour être reconnu comme investigateur.

Les avantages de ce mode de distribution sont multiples : simplicité, rapidité, économique. Vous téléchargez uniquement ce qui vous est utile. Certains d'entre-vous ont déjà bénéficié de ces nouveaux outils. D'autres ne se sont pas encore aventurés sur cette plate-forme inconnue alors si vous avez besoin d'aide pour télécharger, contactez Catherine Veneau au 01.41.90.70.86 ou par mail à reseau@sfmg.org

Labellisations

Pour en savoir plus sur les logiciels, consultez ce [>> voir](#)

Formations :

Le [programme des formations](#) 2006 est paru. Il est disponible sur le site SFMG [>> Tout savoir sur les formations !](#)

Pour en savoir plus site de l'OMG [>> Voir](#)

[Pour ne plus recevoir cette lettre, envoyer un mail en cliquant ici](#) (envoyer le mail vide)

Cette lettre d'information n'autorise pas de réponse publique